32e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 43 27 OCTOBRE 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Le désenchantement d'un jeune poète et les appels de Dieu : Charles Guérin. — II. Maurice de Guérin : gloire posthume ; enfance et années d'études ; noviciat de La Chênaie ; vie parisienne et mort pieuse. — III. Une amitié d'Eugénie de Guérin. — IV. Proudhon. — V. Carnets de Flaubert. — VI. Le millénaire de Cluny 910-1910. — VII. Le centenaire du P. d'Alzon.

I. — On a élevé, il y a près d'un an, sur la promenade des Bosquets, à Lunéville sa ville natale, un monument à Charles Guérin, poète mort jeune (à 33 ans, en 1907), mais déjà grand, l'un des plus grands que nous ayons eus depuis la guerre de 1870.

On lui a fait fête chez nous. C'est un chrétien, M. Henry Bordeaux, qui a pris la parole lors de l'inauguration du monument de Lunéville ; et l'*Univers* lui a consacré une de ses chroniques les plus sympathiques [1].

Etait-il de chez nous ? Pas tout à fait. Il a été élevé chrétiennement. Il est mort chrétiennement. Dans l'intervalle, il a eu sa crise de la foi aux environs de la dix-huitième année, à la suite de ses premières études philosophiques. Il ne s'est jamais cependant détaché complètement de la foi. Il ne lui a jamais dit un adieu définitif. Il l'a toujours cherchée. Et il l'avait certainement retrouvée avant le moment suprême.

Il fut surtout un poète d'une indicible mélancolie. Pourquoi ? — « Ne cherchez pas les pourquoi, les comment, disait-il un soir d'abandon... J'étais appelé à souffrir. » Voilà qui n'explique pas grand'chose. Nous sommes tous appelés à souffrir. Nous avons tous la vocation de la souffrance, mais de la souffrance dans la joie qui vient de la foi et de l'espérance chrétienne. Mais ces pourquoi qu'il nous défend de rechercher, son œuvre poétique les crie d'un bout à l'autre. Son œuvre, c'est le cri de l'âme dont parle Bossuet, qui ne peut perdre entièrement le goût de Dieu. Son œuvre, c'est la peinture ou mieux la dissection d'un cœur qui ne peut être rassasié que par Dieu, qui ne peut trouver son repos qu'en Dieu, et qui résiste à s'abandonner à Dieu. Il y a chez lui, dans sa tristesse, dans ses découragements, dans son avidité, quelque chose de l'angoisse métaphysique d'un Pascal. Il voudrait être

Un pauvre homme qui croit en Dieu tout simplement.

Il se rappelle ses souvenirs d'enfance :

Ce serait bon : donner toute son âme à Dieu !

Il ne s'en peut déprendre ; il se voit

Comme un ange déchu qui marche dans ses ailes.

Quel malheur de marcher dans ses ailes, de rester empêtré dans ces aspirations qui nous sont données pour nous soulever et nous emporter si haut, tout près de Dieu, dans une joie déjà du ciel !

Seigneur, Seigneur, moi qui voudrais tant vous aimer !

Oui, il l'aurait voulu. Mais il ne le voulait pas. Il en restait à des velléités, à des tiraillements. Dieu l'a pressé : il n'a pas voulu dire non ; il n'a pas osé non plus suivre l'appel divin. Une bonne partie de l'humanité en fait autant. Seulement, d'autres cherchent une diversion, s'enfoncent dans le plaisir ou s'étourdissent dans le tourbillon des activités profanes. Lui, Charles Guérin, il eut toujours l'âme trop noble pour s'abandonner à la débauche ; et d'autre part, sa situation de fortune le mettait à l'abri du besoin, à l'abri donc de la nécessité de travailler. Il restait seul avec lui-même, seul avec son indécision, son angoisse. Il cherchait une distraction dans les voyages. Il voyageait beaucoup. Si l'on s'en étonnait, il murmurait : — « *Je ne vous souhaite pas mon aiguillon.* » Ou encore : — « Quand vous avez mal aux dents la nuit, vous vous promenez de chambre en chambre, n'est-ce pas ?

[1] Voir déjà notice nécrologique, émue, de M. H. Bordeaux dans *Correspondant* du 10 mai 1907 ; — et article de M. Jean Viollis dans *Revue de Paris*, 1er octobre 1909.

Eh bien ! j'ai toujours mal aux dents. » Il connaissait l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas. Quelquefois il partait brusquement de sa Lorraine, traversait Paris, courait se réfugier sur la côte basque, ou dans un petit village de Provence. Il appelait cela « changer son âme de pot. »

Mais l'âme n'est pas faite à la mesure d'un pot, même d'un pot que l'on renouvelle sans cesse. Il fut toujours douloureux. Il chantait, à vingt-deux ans,

Ceux qui cherchent leur âme et ne l'ont pas trouvée !

C'est tout lui-même qu'il nous révèle dans ce vers magnifique. Même les titres de ses recueils suffisent à nous dire sa mélancolie : *L'Agonie du soleil : joies grises* (1894) ; *Le sang des crépuscules* (1895) ; *Le Cœur solitaire* (1898 et 1904) ; *Le Semeur de Cendres* (1901 et 1904) ; *L'Homme intérieur* (1905).

C'est là le fond de sa poésie. Son ambition d'artiste est de

Savoir au moins les mots divins qui font pleurer...
Les mots, les pauvres mots de l'élégie humaine...

Il ne croit pas aux affections humaines :

Ce cœur plaintif, ce cœur d'automne,
Qui veut l'aimer ?
Ma belle enfant, on vous le donne
Pour un baiser.
Amusez-vous, car je vous vois
Inoccupée,
A le briser, comme autrefois
Votre poupée.
Ce sera moins long que les roses
A déchirer,
Puis vous irez à d'autres choses,
Et moi pleurer.

Il s'exalte de sa peine :

Mon âme, je te livre aux passants. Conte-leur
Ton passé, ton amour fidèle, et ta douleur,
Mon âme, ta douleur surtout ! Que chacun goûte
A tes cils l'âcre sel des larmes, goutte à goutte !
. . . .
Je souffre, laissez-moi souffrir, laissez-moi seul...
Me sentant faible et seul au monde et misérable,
Cette nuit, j'ai broyé ma plume entre mes doigts,
Et sangloté longtemps le front contre la table,
Les poings crispés, buvant mes pleurs, mordant le bois.

Il chante :

La peine que je porte au fond de l'âme ? Elle est
Pâle comme un soleil déclinant sur la vigne,
Fraiche comme le grès d'une jarre de lait,
Et frémissante aussi comme un duvet de cygne.
Peine qu'on ne saurait nommer, chagrin sans cause...

Que si, qu'il en sait la cause ! Et de quel ton pénétré il nous le dit dans son avant-dernier recueil (1905) :

Si jamais à mon seuil s'arrête le bonheur,
Je lui dirai : Poursuis ta route, voyageur.
J'ai mes hôtes ; tu peux les voir par les fenêtres
Marcher dans ma maison qu'ils occupent en maîtres.
Ce sont la Volupté, la Tristesse et l'Orgueil.
Dès l'aube sous mon toit je leur ai fait accueil...
Leur groupe inquiétant dans ma chambre circule ;
On les distingue mal déjà du crépuscule.
Ils chuchotent. Parfois l'un d'eux parle plus fort,
Et je comprends qu'ils sont à concerter ma mort.
Mais, dis, toi qui voulais visiter ma demeure :
Pourquoi ne pas avoir choisi la première heure ?
Il est trop tard ; l'Orgueil m'empêche de t'ouvrir.
Va donc, quitte ce cœur qui s'obstine à souffrir ;
Hâte-toi, car là-bas quelqu'un de moins indigne,
Du seuil de sa maison, t'appelle, et te fait signe.

C'est là le fond de son âme. C'est la grande leçon de sa vie, une leçon que nul ne méditera sans profonde compassion pour le poète malheureux et sans retour salutaire sur soi-même. Que l'on aimerait à voir publier un recueil des lettres de Charles Guérin, une anthologie de sa correspondance ! Les quelques fragments que nous en donne son ami M. Jean Viollis sont poignants : — « Pour moi, écrivait-il dès 1896, à vingt-deux ans, ce que je trouve de plus beau, c'est la douleur, et si je n'avais pas toujours souffert, vous n'auriez jamais lu de vers de moi ; quand il m'arrive d'être heureux, je cesse immédiatement de sentir, *je n'existe plus.* » — Et, quatre ou cinq ans plus tard : — « Mon cher ami, tout ce que vous pourrez jamais me dire tendant à me faire aimer la vie sans arrière-pensée demeurera vain... Je sais bien que pour vivre normalement et avec plénitude, *il faudrait vivre comme si on était immortel.* Tant pis ! moi, je ne peux pas, je sens toujours le goût de la mort... » — Dès l'âge de dix-huit ans, en quête d'épigraphe pour son premier recueil de vers, il ouvrait l'*Imitation*, mais pour n'en retenir que des formules d'amertume et de désenchantement : — « Tout ce que le monde m'offre ici-bas pour me consoler me pèse... C'est donc une véritable misère que de vivre sur la terre. Et plus un homme veut vivre selon l'esprit, plus la vie présente lui devient amère, parce qu'il ressent mieux et qu'il voit plus clairement les défauts de cet état de corruption... A chaque jour suffit son mal. »

Grâce à Dieu, cette douleur, ce désenchantement, si éloquent déjà par lui-même et si chargé, pour nous, de sève apologétique, n'est pas resté stérile pour le jeune poète. De la contemplation des misères de ce monde, il est monté à la méditation des réalités éternelles, lentement, avec des zigzags, des arrêts, des rechutes ; mais enfin il y est arrivé :

Chaque feuille morte qui tombe
Nous découvre un peu plus de ciel.

Il a poussé ce cri d'une si sublime simplicité :

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Il a senti le bonheur de

Ceux dont le cœur est pur comme un ciel plein d'étoiles.

Il a chanté

Ce plaisir qu'un bonheur sans remords environne ;

ce bonheur dont il pénètre le secret au dernier vers du beau sonnet du *Cœur solitaire :*

Le sable clair du temps fuit des plus larges mains.
Les serments et les blocs de pierre se disjoignent.

Quand les héros dorment veillés par la Victoire,
La Mort, tambour brutal, roule un appel d'airain.

On sonde le secret profond de l'être en vain,
Et le poète, ivre d'azur, d'or et de gloire,
Qui va, les bras levés pour cueillir les étoiles,
Heurte son front au cintre bas du rêve humain.

L'heure, hélas ! glace et clôt les lèvres bien-aimées ;
Les feux de belle pourpre expirent en fumées,
Et le soleil se couche au fond de tous les cieux.

On se retourne, un soir, sur la route suivie ;
Il fait froid, la nuit tombe, on est seul... *Pauvre vie*
Qu'on n'a pas dévouée au service de Dieu !

Et le sonnet au jardinier : — Jardinier, jardinier, que ta maison soit gaie (quel vers éloquent sur les lèvres de ce désabusé !)... Ouvre un cœur attentif au pauvre :

Sois simple. Prie à l'heure où rentrent les colombes ;
Laisse la foi paisible avec le soir qui tombe
Grandir en toi comme un peu d'ombre sur le sable,

Et Dieu te fasse pur et bon, Dieu veuille rendre
L'âme qu'on voit au fond de tes yeux clairs semblable
Au caillou blanc qui luit dans une eau transparente !

Cette pièce du *Semeur de cendres* dont l'image est inspirée du premier de nos Psaumes de David, *tanquam lignum... secus decursus aquarum :*

Comme un faible arbrisseau qui boit par la racine
Le flot renouvelé sans fin d'une eau voisine,
Baigné par la prière, ô mon fils, que ton cœur,
Y puise une incessante et féconde fraîcheur !

Tu fleuriras ; mais sache encor, chétif arbuste,
Sache âprement saisir et presser contre toi
Le tuteur inflexible et rude de la foi.

Cette pièce enfin de l'*Homme intérieur,* qu'il écrivait trois ans avant sa mort et dont les strophes finales sont un testament :

Je suis las de souffrir d'être ainsi déchiré
Par les violences du Doute.
S'il m'arrive d'errer pour un temps hors des murs
De la communauté catholique et romaine,
Je n'empêcherai pas qu'au sein des dogmes sûrs
Un heureux détour me ramène.

Car, héritier d'un sang déjà vieux de chrétiens,
C'est encor lui qui parle en moi, lorsque je pense ;
Et l'amour qui m'unit sur cette terre aux miens
Me fait aimer leur espérance.

La douleur qui m'incline à de mauvais sentiers
N'exclut pas l'intérêt profond de tout mon être ;
Je veux, quand le moment viendra, mourir aux pieds
Du crucifix qui m'a vu naître.

II. — On a célébré, avec plus de fracas certainement qu'il ne l'eût aimé lui-même, le centenaire de Maurice de Guérin [1], poète qui naquit voici cent ans, le 15 août 1810, au château du Cayla (Tarn) ; qui vécut dans l'obscurité, dans la timidité, dans des hésitations maladives et dans l'incertitude continuelle de sa voie ; qui mourut dans sa vingt-neuvième année, 19 juillet 1839, sans avoir rien publié, sauf quelques articles passés inaperçus.

Son nom fut révélé au monde l'année suivante par un article de George Sand *(Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1840). Sous ce haut patronage, il eut son heure de célébrité laïque. On était alors friand de génies précoces et prématurément fauchés ; et le génie de Maurice, aux yeux de cette génération, c'était d'apparaître comme l'un des prophètes du panthéisme, comme « l'André Chénier du panthéisme », dans ce poème posthume en prose du *Centaure,* où toutes les puissances naturelles primitives étaient senties, exprimées, personnifiées avec une énergie désespérée.

Puis, cette gloire d'un jour tomba. Maurice de Guérin rentra dans l'oubli. On ne lui fit pas même une place dans les manuels d'histoire littéraire. Son nom ne surnagea guère qu'en milieux catholiques : là, on le connaissait et on l'aimait comme le frère d'Eugénie, c'est-à-dire de l'une des plus pures et plus sympathiques physionomies de jeune fille chrétienne, dont les lettres, en même temps qu'elles restent un pur chef-d'œuvre de style épistolaire, sont un modèle achevé de piété simple, douce, joyeuse, imprégnée d'un tout chrétien sentiment de la nature, à la saint François de Sales.

Puis, voici qu'il y a deux ans on se remet à parler de Maurice de Guérin en milieux profanes. Emule de George Sand, M. Abel Lefranc, professeur de littérature française au Collège de France, lui consacre une série d'articles dans la *Revue Bleue* (1908), puis un volume (Paris, H. Champion, 1910). Et comme M. A. Lefranc est protestant et que le plus clair de sa célébrité lui vient de ce qu'il a attiré le choix du gouvernement lorsqu'il s'est agi d'évincer Brunetière de la chaire de littérature française du Collège de France, voilà, du coup, Maurice de Guérin sacré de nouveau pour la gloire, — pour une certaine gloire. « Guérinistes » surgissent de toutes parts ; et c'est tout un culte qui s'instaure en l'honneur du « jeune dieu » du panthéisme, en l'honneur du prêtre et de l'oracle de la divinité intérieure éparse aux veines du monde, en l'honneur de l'annonciateur des temps nouveaux, du héraut de l'humanité future :

> O Guérin ! vaticine l'un d'eux, le jour viendra sans doute où tu cesseras d'être l'adorateur solitaire des puissances merveilleuses qui vont se fondre dans le Pan immense. Les hommes, las des déformations multiples, les unes inutiles, les autres sacrilèges, qu'ils infligent à la Nature, se tourneront à ta suite vers « la grande Déesse, vers la Galatée immortelle, sur son piédestal gigantesque » ; ce jour-là, ils salueront en toi le prophète, le précurseur, presque le martyr d'une foi sublime et méconnue, et ton nom sera béni par la foule qui l'ignore encore !

Ce n'est point là Maurice de Guérin. Il n'a point été si grand ni si pervers. A-t-il même perdu la foi ? Cela ne nous semble pas absolument sûr. Sa foi a connu des défaillances ; elle s'est laissé voiler d'ombres malsaines ; elle a commencé de s'évanouir en des déliquescences morbides. Mais tout

[1] Voir *Revue des Deux Mondes,* 15 août, art. de M. René Doumic ; — *Revue de Paris,* 1er août, art. de M. Anatole Le Braz, et morceau inédit du poète ; — *Correspondant,* 25 juillet, art. de M. Félicien Pascal et vers inédits ; — *Revue Bleue,* 30 juillet et 6 août, art. de M. Paul Flat et de M. A. Le Braz, et lettres inédites ; — *Revue des Deux Mondes,* 15 nov. 1909, *Eugénie de Guérin et Jules Barbey d'Aurevilly,* par Ernest Seillière.

cela n'est pas allé jusqu'à une rupture définitive et consciente.

Ce fut toujours un rêveur, un inquiet. Il était né, donc, au petit village d'Andillac, au château du Cayla, aussi agreste que le village qui l'environnait. Il perdit sa mère tout jeune, et probablement du même mal qui devait l'emporter lui-même. Son père, dont l'enfance s'était passée à l'émigration et qui en avait rapporté une sensibilité excessive, une nature inquiète et triste, fut inconsolable de cette mort. Maurice fut élevé par sa sœur Eugénie, de cinq ans plus âgée que lui. Mais quel abîme entre ces deux âmes ! Eugénie était la gaîté même, la paix, la sérénité dans la vaillance et le travail. C'est elle-même qui tenait le ménage, qui préparait, à la table familiale de vieux chêne, le frugal repas de chaque jour, « une soupe, des pommes de terre bouillies, un gâteau et des fruits »: un couvert y était toujours disposé pour le pauvre ; le paysan, lui aussi, n'avait qu'à passer dans la cour pour puiser l'eau du puits, l'enfant qu'à entrer pour cueillir à la treille. Il n'y avait pas d'existence plus unie, occupée de plus de bonheur. — « Volontiers, disait la jeune fille, je ferais vœu de clôture au Cayla. »

Que Maurice était loin de cette paix, de ce contentement intérieur ! A peine Eugénie avait-elle seize ans, qu'elle observait déjà que son frère, qui en avait onze, « passait de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres », particulièrement sous un amandier qu'il aimait : — « Je l'ai vu rester là, debout, des heures entières. »

La famille l'eût volontiers vu s'orienter vers le sanctuaire. On l'envoya commencer ses études au petit séminaire de Toulouse. Il les acheva à Paris, au collège Stanislas. Dès ces années d'adolescence, la vie lui semble trop lourde : — « La pauvreté et le malheur, écrivait-il à l'abbé Buquet son précepteur, sont héréditaires dans ma famille. » Il a toujours peur ; l'activité réglée de la vie de collège, qui pour les autres enfants est le meilleur des stimulants, lui devient un supplice : — « Je contractai une inquiétude minutieuse pour tous les devoirs que j'avais à remplir, c'est-à-dire que je tremblais dans la crainte qu'ils ne fussent pas assez bien ou assez tôt faits[1]. »

Toute sa vie, il sera ainsi, à avoir peur, à se défier, à s'analyser, à la merci du moindre froissement, que dis-je ? à la merci, non pas seulement des hommes, mais des choses, incapable de réagir contre un état de l'atmosphère, par exemple. C'est pourquoi il ne saura jamais s'adapter. Il a dit maintes fois son dégoût pour toute fonction sociale, pour tout emploi de la vie dans une sphère spéciale et à contours bien tracés. Il n'aura pas cette énergie qui façonne les événements et les fait entrer dans la ligne de notre destinée. Dans presque tous les milieux qu'il traversera, hors du nid familial, il se sentira mal à l'aise, et il en sortira, comme on sort d'une épreuve, meurtri et blessé. Il est de ceux dont on dit qu'ils n'ont pas de chance.

Une fois cependant, la chance lui a souri, mais, comme d'ordinaire, pour un temps bref. Il avait vingt-deux ans ; il avait achevé ses études à Stanislas et commencé de vagues études de droit dans des conditions d'existence d'ailleurs peu favorables ; il souffrait d'être à Paris ; il s'y sentait en exil, isolé parmi la foule, sevré surtout de sa nourrice la plus aimée, de sa consolatrice la plus efficace, la nature ; il ne se trouvait pas dans sa voie, et cherchait inconsciemment un tuteur, quand des confidents de sa détresse lui indiquent l'homme de ses rêves : Lamennais, et le noviciat de La Chênaie.

Voilà notre jeune malade parti pour La Chênaie. Il y arrive le 8 décembre 1832. C'était moins de quatre mois après l'Encyclique *Mirari vos ;* mais nul ne soupçonnait encore que Lamennais pût rompre avec l'Eglise. Pour le moment, le futur auteur des *Paroles d'un croyant* était tout à sa petite congrégation, tout à son essaim de novices, puisque c'est bien de congrégation nouvelle et de noviciat qu'il s'agit[1].

Maurice y va rester jusqu'à la dispersion de l'école, c'est-à-dire environ neuf mois. Neuf mois de paix. C'est un enchantement. — « M. Féli, s'empresse-t-il d'écrire aux chers hôtes du Cayla, m'a reçu comme un bon père qu'il est, et moi je l'ai embrassé avec l'affection d'un enfant et une émotion dont vous devinez la cause. MM. Gerbet et Lacordaire m'ont également témoigné beaucoup d'amitié. »

Il y trouve encore, entre autres amis qui l'environnent de tendresse : Elie de Kertanguy, son confident aux bois de Coëtquen ; le poète Hippolyte de La Morvonnais, qui deviendra son ami le meilleur et le plus sûr ; François du Breil de Marzan, qui laissera sur Guérin de touchants souvenirs ; Frédéric de La Provostaye ; le futur abbé Edmond de Cazalès. Sa sœur Eugénie caresse un instant l'espoir qu'il sera prêtre ; et du Breil de Marzan, confirmant cette pensée, nous a dit combien saint François de Sales et son *Traité de l'Amour de Dieu,* « lus et interprétés par Guérin, devant l'auditoire de La

[1] M. Doumic rapproche de cet aveu ces vers où un autre poète décrit, lui aussi, le supplice de son enfance inquiète :

Oh ! la leçon qui n'est pas sue,
Le devoir qui n'est pas fini !
Une réprimande reçue,
Le déshonneur d'être puni !...
Ces enfants n'auraient pas dû naître,
L'enfance est trop dure pour eux !

« Ces enfants n'auraient pas dû naître si débiles, reprend M. Doumic. Ce sont des malades. La force suffisante ne leur a point été dispensée pour fournir une carrière normale. En eux est le germe du mal qui les enlèvera, qui déjà les travaille et qui fausse pour eux toutes les conditions de l'existence. Sur eux est la menace d'une mort toute proche, et ils vont dans son ombre. »

[1] On n'a pas oublié que M. Alfred Roussel a publié, il y a deux ans, les souvenirs de ce noviciat, les entretiens spirituels de Lamennais maître des novices.

Chênaie, prenaient un charme et une suavité qui avaient la douce séduction d'une grâce[1]. »

Ce fut le rêve d'un instant. Les événements se précipitaient, dans l'affaire de Lamennais ; le noviciat de La Chênaie dut se dissoudre ; et, vers la fin de la première semaine de septembre 1833, les portes de la « maison sainte » (dit Maurice) se refermaient derrière les novices. C'était le « paradis » perdu.

Loin des siens, presque sans ressources, rejeté à ses errantes fortunes, que devenir ?

Il ne sait que se réfugier d'abord à Ploërmel, dans la communauté naissante des « Frères de Lamennais, » quand son ami Hippolyte de la Morvonnais, apprenant sa détresse, lui offre sous son toit, en son ravissant manoir du Val, à l'embouchure de l'Arguenon, dans un des paysages les plus romantiques de la côte bretonne, une hospitalité plus engageante et moins précaire.

Maurice y passe sept à huit semaines. Semaines de bonheur sans doute, qui sont pour lui comme une transition élyséenne entre l'Eden évanoui de La Chênaie et la géhenne de Paris où il devra se replonger. Semaines qui d'autre part n'ont pas pu être très saines pour lui. On le gâte, c'est très bien ; mais l'homme n'est pas fait pour être perpétuellement gâté comme un enfant ; et à vingt-trois ans, ce n'est point par des gâteries qu'on fait l'apprentissage de la vie. Et puis, à son âme désemparée, à son âme qui alors moins que jamais était capable de réagir contre les impressions extérieures, ce n'étaient pas ces rêveries sous le ciel automnal de Bretagne qu'il fallait ; et ces interminables promenades dans la campagne alanguie ou le long de la mer labourée par les tempêtes de l'équinoxe, ne pouvaient qu'achever de l'imprégner d'une mélancolie incoercible. Quand il lui faudra quitter enfin cet asile du Val qui ne pouvait être que provisoire, il en sortira plus faible encore, plus angoissé qu'il n'y est entré :

> Adieu, adieu, séjour bien aimé ! note-t-il dans son *Journal* la veille de son départ (20 janvier 1834). Si tu m'aimes et que tu doutes de ma constance, écoute ceci qui te rassurera : je perds la moitié de mon âme en perdant la solitude. J'entre dans le monde avec une secrète horreur.

A Paris, il essaie du journalisme, et n'y réussit pas. Il se fait donneur de leçons particulières ; et c'est pitié que de le voir du matin au soir courir d'un bout de la ville à l'autre et d'une classe à une répétition. Ce qui fait plus grande pitié encore, c'est de le voir ensuite subir la fatale direction de Barbey d'Aurevilly, fréquenter avec lui les salons, les cabarets, s'adonner à la vie mondaine avec une sorte d'emportement, danseur infatigable et très recherché, paraît-il. Barbey se vante de l'avoir transformé, au cours de ces années 1835-37, en un dandy « ayant l'instinct de sa beauté mauresque » et qui « aurait donné des leçons de toilette et de manières à lord Byron. »

Que devenait cependant sa foi, dans ce tourbillon ?

Sa famille s'en est inquiétée, puisque nous le voyons répondre lui-même à sa sœur (lettre du 18 janvier 1835) :

> Papa me demande si j'ai conservé ma religion ou plutôt l'esprit de piété, car pour la religion, je pense bien que vous ne doutez pas de la constance de ma foi. Je n'ai pas perdu davantage l'esprit de piété, c'est-à-dire la volonté de rendre à Dieu tout ce qui lui est dû ; mais, comme il arrive à tous les hommes, et particulièment dans la jeunesse, cette volonté va plutôt par bonds irréguliers que d'une marche réglée et bien ordonnée.

Bonds irréguliers, c'est un mot très joli, et très vrai, — vrai de tout le monde. Mais cette irrégularité était beaucoup plus sensible dans sa dévotion à Dieu que dans sa dévotion à la nature. Dieu et la nature, c'étaient là les deux cultes qu'il ne séparait pas l'un de l'autre ; il les faisait alterner l'un avec l'autre ; il entendait ne pas négliger l'un pour l'autre : « — A mon avis, après avoir adoré Dieu dans la prière du matin, il est bon d'aller plier un genou devant cette puissance mystérieuse qu'il a livrée aux adorations secrètes de quelques hommes. »

S'est-il oublié, dans cette adoration de la « puissance mystérieuse », jusqu'à perdre de vue Dieu ? C'est probable, ou même sûr, au moins pour ce qui est de la pratique des devoirs religieux. Mais je n'ai pas vu de preuve qu'il ait vraiment et décisivement perdu la foi ; et s'il l'a perdue, s'il l'a laissée s'en aller, se dissoudre, se volatiliser, ce n'a pas été pour longtemps, ni sans qu'il lui en remonte jusqu'à la surface de l'âme, de loin en loin, quelques lueurs, et comme des étincelles.

Toujours est-il que le dandy de 1837, à la Barbey, est loin du novice de La Chênaie. Ses amis de Bretagne, Du Breil de Marzan, La Morvonnais, en disent leur peine à Eugénie qui leur répond douloureusement (2 février 1837) : — « Comme vous le dites, Maurice est changé en bien et en mal ; en se raidissant, son âme a perdu de sa tendresse ; ce n'est plus ce frère qui m'aimait comme un enfant, me contait naïvement tant de choses. Il se tait à présent ; pourquoi ? Dieu le sait. »

Et à la fin de cette même année 1837 (4 décembre), Eugénie écrivait à la baronne Amaury de Maistre : — « Quel bonheur, Madame, si vous rameniez mon frère à des principes religieux, si vous faisiez sur le monde la conquête d'une belle âme pour l'amour de Dieu ! Cette œuvre serait belle et bien digne de vous. Que cela vous vaudrait de

[1] Lamennais vit tout de suite la débilité de son novice : — « Une organisation si frêle, dit-il, qu'on l'eût crue près de se briser à chaque instant. »

Plus tard, après la mort du jeune homme et l'article de George Sand, quand il fut question de publier un recueil de *Reliquiæ* de son œuvre, Lamennais, averti, donna son opinion et ses conseils :

« Je m'associe, écrit-il le 6 nov. 1840 à du Breil de Marzan, à tout ce que vous faites, La Morvonnais, Quemper et toi, pour honorer la mémoire de notre pauvre Guérin. C'était un bien bon garçon et d'un esprit distingué. Mais, dans la publication que vous préparez, il serait important, ce me semble, de ne pas vous écarter de la plus rigoureuse simplicité. Essayer d'en faire un grand homme, ce serait se rendre ridicule et lui aussi. »

grâces et que je vous bénirais ! Essayez, vos paroles ont sur lui tant de puissance ! »

Eugénie de Guérin, en écrivant ces lignes, se montre avertie de la toute-puissante influence de la baronne A. de Maistre sur son frère. Mais elle ne soupçonne évidemment pas, à cette date, la cause de cette influence. Ce nom de Mme de Maistre nous rappelle la plus célèbre des aventures sentimentales de Maurice de Guérin, peut-être son unique aventure, car on n'a pas de preuves qu'il en ait connu d'autres. Longtemps, jusqu'à sa vingt-cinquième ou vingt-sixième année, il s'est cru et il a probablement été incapable de ces sortes de choses : — « Je puis me tromper, écrit-il à sa sœur en juin 1835, et peut-être vaudrait-il mieux que ce fût une erreur, mais je ne crois pas qu'il y ait jamais en moi aucun développement, même médiocre, des passions. Je touche à vingt-cinq ans, et je n'en ai pas ressenti le moindre symptôme ; tout ce qui paraît de la nature de mon organisation morale n'annonce rien de semblable et contredit complètement tes conjectures. »

Quoi qu'il en soit, c'est probablement peu après, peut-être dès l'automne de 1835, qu'une passion se déclara entre Maurice et cette dame de Maistre (nièce par alliance des deux écrivains de ce nom et sœur d'un ami de Maurice). Les péripéties ne nous en sont point connues : la famille a supprimé, du *Journal* et des lettres du poète défunt, ce qui se rapportait à cet épisode malheureux. C'est là un sentiment de pudeur que tout le monde comprend ; mais vous entendez d'ici les indignations de nos gendelettres contre cette rapine de documents où ils flairent des saveurs si choisies, contre cette mise sous le boisseau d'une passion destinée à une place à part, un jour ou l'autre, dit M. A. Lefranc, « parmi les passions mémorables de l'époque romantique ! » — Barbey d'Aurevilly nous en a dit un mot, un peu sans-gêne comme d'ordinaire : parlant à son ami Trébutien (le futur éditeur de Maurice et d'Eugénie) des yeux de la baronne de Maistre, il écrit : — « Il n'y a qu'une manière de louer ces yeux-là, c'est de vous dire qu'ils ont, pendant quelque temps, fait rêver un homme qui ne voyait guère que l'œil du Monde, Maurice de Guérin : il a cru les aimer. » Il ajoute ailleurs que Maurice définissait la dame de ses pensées « une herbe haute tremblant dans la lumière », allusion peut-être à la frêle santé de la baronne.

Cette passion ne pouvait être innocente, et jeta un grand trouble dans l'âme du jeune poète. Elle resta platonique, dit M. Doumic ; et personne n'a le droit de dire le contraire [1]. En tout cas, ce fut pour y échapper, nous dit-on, et parce qu'elle ne pouvait avoir « d'issue régulière », que Maurice épousa, à Paris, le 15 novembre 1838, Caroline de Gervain, jeune créole arrivée des Indes avec sa tante : mariage tout d'inclination, approuvé par les deux familles, conseillé et béni par deux saints prêtres, l'abbé Buquet, mort peu après la guerre de 1870, et l'abbé Legrand, mort, il y a quelques années, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois [1]. — Dès l'année suivante, 19 juillet 1839, le poète achevait de mourir au Cayla, pieusement, dans toute la ferveur retrouvée de ses années d'enfance [2].

III. — Mme de Maistre, après ce deuil, reporta ou crut reporter sur la sœur l'affection qu'elle avait eue pour le frère. Elle fit positivement le siège d'Eugénie pour la ramener auprès d'elle. Eugénie, qui ne sut peut-être jamais ce que son amie pleurait en Maurice, se défend d'abord assez mal ; puis, devant une aggravation soudaine du mal dont souffre la baronne, elle n'hésite plus, et accourt à Paris (janvier 1841) continuer, auprès de la malade, sa tâche habituelle de Sœur de Charité. Elle s'y donne de tout cœur, non sans regretter pourtant son « Cayla si paisible, ce cloître au désert où l'âme est mieux, je crois, que cloîtrée dans le monde, à cause du bruit. » Puis, après quelques mois, rupture soudaine, dont Eugénie n'a jamais eu le secret mais dont elle a été profondément meurtrie. — Ce secret, Barbey d'Aurevilly croit pouvoir l'indiquer : — « Le milieu de femmes dans lequel elle (Eugénie) vécut, lui fit plus de mal qu'autre chose. Il y eut une bataille à trois qui emporta trois amitiés à jamais dans un drame de jalousie. » La troisième rivale était, paraît-il, une belle-sœur de Mme de Maistre. Dans cette bataille, Eugénie était, par avance, et pour toute espèce de raisons, destinée à succomber ; elle succomba du moins en parfaite innocence de cœur, sans rien deviner, aimant mieux demander à Dieu simplement la résignation :

... Ah ! mon bon solitaire, écrit-elle le 23 janvier 1844 à H. de La Morvonnais (lettre restée inédite jusqu'à cette année), que de mécomptes dans la vie et pour une âme ignorante du monde comme la mienne ! Aussi j'en ai bien souffert. N'ai-je pas perdu aussi, sans savoir pourquoi, ni comment, cette chère amitié de Mme de M... (aistre) que vous applaudissiez ? Je

[1] Vingt-cinq ans après, l'héroïne de cette aventure, devenue une personne mûre déjà au déclin de la vie, jugeait ainsi leur folie :

« Nous étions deux jeunes mourants, levant souvent les yeux au ciel avec effroi et curiosité, *attirés par l'idée de l'Infini, qui faisait le fond de nos conversations*, mais plus éblouis qu'éclairés encore par la vraie lumière du catholicisme ! »

[1] Voir, sur ce mariage, un article très documenté d'un de nos bons écrivains et poètes catholiques, M. Charles Vincent, dans *Gazette de France* du 5 août 1910. — La veuve de Maurice de Guérin séjourna en France jusqu'en août 1843 ; retourna à Calcutta, auprès de sa famille ; épousa en secondes noces un Français de Cawnpore, rentra en France en juin 1856, et y mourut en août 1862, dans sa quarante-deuxième année, d'une mort « lumineuse et belle comme celle d'une sainte », dit M. Ch. Vincent.

[2] Le chroniqueur israélite qui signe Nozière dans le *Temps* a eu l'inconscience d'écrire, pour le centenaire :

« Le cygne du Cayla s'est envolé vers un autre monde. *Je ne peux imaginer qu'il soit dans le paradis chrétien.* Je le vois dans les Champs-Elysées. Son ombre glisse harmonieusement parmi les arbustes pâles. Virgile lui sourit ; Théocrite le reconnaît ; André Chénier l'accueille... »

vous confie cela comme un triste secret, à vous, ami de ma vie. Cette liaison rompue est pour moi une énigme dont je n'aurai jamais le mot peut-être. Il est possible que ces changements soient choses communes dans le monde, mais je ne le savais pas et il m'en a fallu l'expérience pour y croire. Au demeurant, Dieu console de tout. Ce sont des détachements qu'il opère sans doute, afin que l'âme qui les ressent aille plus vite à lui. Ainsi monte l'alouette : ce qu'elle perd vers la terre, elle le gagne vers le ciel...

L'année suivante (15 juin 1845), elle reparle encore, à H. de La M., du pénible souvenir :

Oh ! que le monde est plein d'inexplicables choses ! Ainsi cette pauvre Mme de M... (aistre) restera encore pour moi un mystère. Quoique j'apprécie les motifs délicats qui vous ont empêché de lui faire une visite pendant votre séjour à Paris, je ne serais nullement fâchée que vous l'eussiez vue. C'est une femme que j'aimerai toujours malgré tout, et qui a été charmante de tendresse et d'amitié pour moi. Je ne sais qui ni quoi l'a pu fasciner si contrairement. J'en ai souffert, mais Dieu nous instruit ainsi, et, par ces détachements involontaires, il nous apprend à porter volontairement notre cœur en haut.

IV. — Un autre centenaire, — celui de Proudhon, né à Besançon en 1809, — a été célébré, un an en retard, le 14 août dernier, par l'inauguration d'une statue à Besançon, avec le concours du gouvernement et du président lui-même de la République, malgré la protestation des Bisontins honnêtes.

Qu'a-t-on voulu célébrer en Proudhon ?

Non pas certainement l'écrivain : car son mérite en ce genre, pour être réel, n'a rien d'exceptionnel ; et un chef d'Etat ne se mobilise pas pour si peu.

Non point non plus le théoricien de la famille : car, sur ce terrain il ne badinait pas ; il a été l'apôtre intransigeant de l'indissolubilité du mariage ; et un ministre du culte qui se ferait aujourd'hui l'écho de ses pages enflammées sur la pureté du foyer et l'idéal en amour, risquerait fort de se faire condamner pour outrage aux lois de la République.

Non point encore le théoricien de la propriété : car on ne voit pas qu'il ait eu de théorie personnelle en ceci ; et, après avoir lancé son fameux cri : « La propriété, c'est le vol ! » il a dû avouer ensuite que toute sa réforme se bornait à substituer à la propriété la « possession », et finalement il a pris le parti de défendre la propriété sans subterfuge.

Moins encore le socialiste : car, aux socialistes de tout bord il a dit de dures vérités : — « Les saint-simoniens ont passé comme une mascarade » ; — le fouriérisme lui paraît « la plus grande mystification de notre époque » ; — aux communistes il jette sa fameuse apostrophe : « Loin de moi, communistes ! votre présence m'est une puanteur et votre vue me dégoûte » ; — à Louis Blanc, dont le socialisme oratoire présageait le « socialisme de la chaire » d'aujourd'hui, il reproche d'avoir « empoisonné les ouvriers par des formules absurdes », en même temps qu'il le drape joliment dans une formule d'anthologie : « Il s'est cru l'abeille de la Révolution, il n'en a été que la cigale ». — Il n'a vu dans le syndicalisme que « la solidarité de la maladresse comme de l'incapacité... L'Association n'est point une force économique. Elle est de sa nature stérile, nuisible même, car elle est une entrave à la liberté du travailleur. » — Il a repoussé le droit de grève « avec une violence injuste que personne n'oserait reprendre », a dû avouer le ministre Viviani lui-même dans son discours inaugural du 14 août. — Bref, conclut Proudhon dans ses *Contradictions*, « le socialisme n'est rien, n'a jamais rien été, ne sera jamais rien. »

Qu'a-t-on voulu donc glorifier en cet homme ?

Cette page simplement de ses *Contradictions*, qu'il a d'ailleurs reproduite maintes fois en partie, au courant d'une trentaine de volumes, et par où M. Eugène Tavernier ouvre son vigoureux article du *Correspondant* du 10 août :

Le premier devoir de l'homme intelligent et libre, dit Proudhon (*Système des contradictions économiques*, t. I, ch. VIII), est de chasser incessamment l'idée de Dieu, de son esprit et de sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité...

Qu'on ne dise plus : Les voies de Dieu sont impénétrables ! Nous les avons pénétrées, ces voies, et nous y avons lu en caractères de sang les preuves de l'impuissance, si ce n'est du mauvais vouloir de Dieu... Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes d'autres victimes !... Père suprême, les fautes dont nous te demandons la remise, c'est toi qui nous les fais commettre ; les pièges dont nous te conjurons de nous délivrer, c'est toi qui les as tendus ! et le Satan qui nous assiège, ce Satan, c'est toi !

Nous étions comme des néants devant ta majesté invisible, à qui nous donnions le ciel pour dais et la terre pour escabeau ! Et maintenant te voilà détrôné et brisé ! Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien ! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes. Car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ! Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal !... Dieu, retire-toi ! car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience.

Comment Proudhon en était-il arrivé là ?

Il a écrit un jour à son ami Bergmann, en lui dédiant un de ses livres (1843) : — « Tout ce que je sais, je le dois au désespoir. »

Il y a du vrai dans ce mot. Son enfance et sa jeunesse ont été extrêmement douloureuses. Il était de famille pauvre : son père était garçon brasseur dans un établissement où sa mère servait de femme de ménage. Aîné de cinq enfants, il s'éleva tout seul, presque au hasard, travaillant au logis, ou gardant les vaches. A douze ans, l'ancien patron brasseur le fit entrer au collège. L'enfant, trop pauvre pour acheter des livres, en empruntait à ses camarades et y copiait le texte des leçons. Souvent, des embarras domestiques l'empêchaient de suivre les classes régulièrement.

Il dut même, pour gagner sa vie, quitter le collège avant d'être reçu bachelier.

Il avait la passion des livres. Il entra dans une imprimerie de Besançon, puis fit un tour de France comme typographe. Quand il revint à Besançon, il était prote, et fut attaché, en cette qualité, à la maison Gauthier, qui publiait des collections d'ouvrages ecclésiastiques. Tout en corrigeant ses épreuves, il étudiait, faisait des comparaisons philologiques, apprenait l'hébreu, seul, et donnait, en 1837, un *Essai de grammaire générale*, en annexe à l'ouvrage de l'abbé Bergier sur les *Eléments primitifs des langues*.

Ainsi le premier travail de Proudhon vit le jour sous les auspices d'un théologien ! Proudhon y invoquait Moïse, s'inclinait devant la Providence et devant Dieu, mais à la façon d'un homme déjà familiarisé avec des idées toutes contraires et hanté par la tentation de prendre bientôt, devant les anciennes croyances, l'attitude d'un insurgé.

Une bonne aubaine va lui tomber bientôt du ciel, et lui permettre de se révéler plus clairement. Une de ses compatriotes, Mme Suard, avait fondé une rente de 1.500 francs en faveur de quelque pauvre *bachelier* franc-comtois, doué de science ou de talent. Proudhon n'a pas eu encore le temps de devenir bachelier : il se hâte de passer l'examen, conquiert le diplôme, concourt pour la pension Suard, et l'obtient (1838). L'année suivante, il concourt de nouveau, et n'arrive que second : des menaces contre la propriété, des allures goguenardes ont inquiété les braves académiciens de Besançon, juges du concours.

Proudhon alors estime le moment venu de jeter le masque, et lance en 1840 son livre contre la propriété : « La propriété, c'est le vol ! »

C'est à cette occasion que se dévoile à nous le fonds d'immense orgueil dont il est possédé. Il est possible que, jusqu'ici, ce soit le « désespoir » qui l'ait soutenu, qui lui ait aidé à apprendre ce qu'il sait, comme il dit. Désormais, c'est une nouvelle Muse qui passe au premier plan : l'orgueil. Il se croit appelé à refaire la société, à révolutionner le monde et tous les mondes. Il en multiplie les aveux presque naïfs, au cours de sa correspondance de cette année 1840 :

Je puis montrer la cause de toutes les incertitudes qui obscurcissent les sciences politiques et législatives, écrit-il à Pérennès (le vénérable et si chrétien doyen de la Faculté des Lettres de Besançon)... Si je ne suis pas dans la plus déplorable illusion, mon premier ouvrage sera peut-être l'événement le plus remarquable de 1840.

(A Ackermann) : Sous le rapport philosophique, il n'existe rien de semblable à mon livre. Malheur à la propriété ! Malédiction !

(A Bergmann) : Cette fois je ne chanterai pas des *Gloria Patri;* ce sera un véritable tocsin... Si j'ai un éditeur habile et remuant, tu verras bientôt le public dans la consternation.

(Au même, après achèvement de l'ouvrage) : J'avoue que je suis content. Je ne puis y penser sans un frémissement de terreur. Quand je songe à l'effet qu'il produirait infailliblement, publié par un Arago, j'éprouve les mêmes palpitations qu'un Fieschi à la veille de faire partir une machine infernale.

(A Bergmann encore) : Prie Dieu que j'aie un libraire, c'est peut-être le salut de la nation.

(A un de ses cousins) : Je fais un ouvrage diabolique et qui m'effraie moi-même. J'en sortirai brillant comme un ange ou brûlé comme un diable ; priez Dieu pour moi.

Il demande des prières ! Et le comble, c'est qu'après avoir dit dans son livre que Dieu ne connaît ni la bonté, ni l'équité, ni la justice, il s'épanche, à la page finale, en une prière :

O Dieu de liberté ! Dieu d'égalité ! Dieu qui avais mis dans mon cœur le sentiment de la justice avant que ma raison l'eût compris, écoute ma prière ardente. C'est toi qui m'as dicté tout ce que je viens d'écrire... J'ai parlé selon la force et le talent que tu m'as donnés ; c'est à toi d'achever ton ouvrage.

Prière blasphématoire sans doute ; mais prière tout de même, et sincère, dans la pensée de son auteur, qui n'a pas eu conscience du blasphème proféré.

Quelle espèce d'homme était-ce donc que Proudhon ? Toute son œuvre est pleine de ces contradictions, de ces incohérences. Son anarchisme a été peut-être affaire surtout d'imagination, de volonté factice. Dans le fond de son âme, il entendait des appels de conscience qui parfois ont résonné jusqu'au dehors, au bout de sa plume, mais contre lesquels il affectait, le plus souvent, de se raidir. On sent, dans tout ce qu'il écrit, une tension violente, commandée, forcée. Pourquoi ?

Tout à l'heure j'ai prononcé le mot d'orgueil : peut-être est-ce plutôt vanité qu'il faudrait dire. Il a eu cette vanité, si commune dans ce monde-là, de vouloir « épater » le bourgeois. Il a voulu se donner des airs de faire litière de tout ce qui est cher au bourgeois. Chaque fois il a enragé de ne pas produire l'effet de stupeur, l'effet de bombe infernale qu'il avait escompté ; et chaque fois il s'est efforcé à renchérir encore sur l'énormité précédente. Il fait l'effet d'un Croquemitaine qui fait les gros yeux et qui les ouvre d'autant plus gros et plus furieux qu'il réussit moins à effrayer son petit monde. Il y a du mystificateur chez Proudhon.

Et ce n'est pas seulement son œuvre qui est faite de contradictions. C'est sa vie elle-même.

Prenons-le, en effet, dans sa vie publique. Il est, après cet éclat de 1840, voué à l'anarchisme. Il trouva, à Paris, une place de secrétaire près d'un magistrat homme d'études, à qui il s'amuse à suggérer les théories les plus déconcertantes, riant le premier du succès de sa mystification : « Je suis ici, écrit-il, comme Satan auprès de notre première mère. » Il obtient enfin, en 1842, l'avantage si envié d'être traduit devant la justice pour délit de presse, plaide lui-même deux heures durant devant la cour d'assises du Doubs, embrouille de parti-pris toutes les questions, ahurit les jurés, et se

fait acquitter et même applaudir. Il se fait appuyer par l'archevêque de Besançon pour obtenir un emploi à la mairie bisontine ; échoue ; s'engage comme « commis-batelier » à Lyon ; voyage pour les affaires de ses patrons ; publie, en 1843, deux volumes *De la Création de l'Ordre dans l'Humanité*, et tout étonné que ce livre au titre si naïvement prodigieux ne révolutionne pas le monde philosophique, avoue à Darimon, avec qui on l'abouche : — « Oui, c'est un livre manqué ; j'ai voulu faire une encyclopédie, *je ne savais rien* » ; — publie en 1846 le *Système des Contradictions économiques*, orné d'une épigraphe empruntée au Deutéronome : *Destruam et ædificabo*, grande débauche de métaphysique hégélienne appliquée à l'économie politique : « Je n'ai jamais lu Hegel, écrivait-il à Bergmann le 19 janvier 1845 ; mais je suis persuadé que c'est sa logique que je vais employer dans mon prochain ouvrage : or, cette logique n'est qu'un cas particulier ou, si tu veux, *le cas le plus simple de la mienne !* [1] »

La Révolution de 1848 le prend fort au dépourvu, car on n'est pas prêt pour la République, et la discorde est partout dans le monde républicain : Proudhon fonde un journal, le *Représentant du Peuple*, qui vit quatre jours ; fonde le *Peuple*, où il prêche l'union en bousculant tout le monde ; se bat à coups de poings, à coups de pistolet (avec Félix Pyat) ; lance le programme de la Banque du peuple :

> Je forme une entreprise *qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais*. Je veux changer la base de la société, *déplacer l'axe de la civilisation*, faire que le monde, qui, sous l'impulsion de la volonté divine, a tourné jusqu'à ce jour, d'Occident en Orient, mû désormais par la volonté de l'homme, tourne d'Orient en Occident. Il ne s'agit pour cela que de renverser les rapports du travail et du capital, de telle sorte que le premier, qui a toujours obéi, commande, et que le second, qui a toujours commandé, obéisse... J'ai pris mon point d'appui sur le néant, et j'ai pour levier une idée. C'est avec cela que le Travailleur divin créa le monde de la nature, c'est avec cela que l'homme, éternel rival de Dieu, doit créer le monde de l'industrie et de l'art, la deuxième génération de l'univers.

Sa Banque mirifique ne fonctionna jamais, Proudhon s'étant attiré (peut-être à dessein, pour n'avoir pas à réaliser les rodomontades de son programme) une condamnation à trois ans de prison pour injures contre le prince-président. Il fait sa prison à Ste-Pélagie (d'où il continue à diriger un journal, et où même il se marie avec une honnête ouvrière), puis à la Conciergerie, puis à Doullens (où il retrouve une Académie de gloires révolutionnaires, Barbès, Blanqui, Raspail), puis de nouveau à Ste-Pélagie, d'où il est libéré le 4 juin 1852.

On lui refuse, malgré ses coquetteries avec le prince Jérôme, l'autorisation de fonder un journal ou une revue. Il revient aux livres. Trois volumes d'un coup sous ce titre : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, dédiés au cardinal Mathieu son archevêque, avec épigraphe, comme toujours empruntée à la Bible : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt*, pêle-mêle, quant au reste, de sophismes prétentieux, de grosses calembredaines et de furieuses déclamations contre la religion.

Il y recueille une nouvelle condamnation à trois ans de prison ; va s'établir en Belgique ; obtient un prix décerné par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, pour un mémoire, tout conservateur, sur la *Théorie de l'Impôt ;* essaie, infructueusement, de négocier avec l'Empire ; se fait le panégyriste de la guerre et consacre deux volumes, *La Guerre et la Paix*, à démontrer que le droit de la force est la base de tous les droits et que la justice elle-même en dérive ; rentre à Paris ; écrit toujours, fiévreusement ; achève un *Essai sur la capacité politique des classes ouvrières ;* ébauche des fragments ; réunit des matériaux pour une *Vie de Jésus* et laisse voir un vif dépit d'être devancé par Renan ; commence une critique de la Bible et des Evangiles, le tout, d'intention haineuse et de science pauvre; dicte le scenario d'un drame, *Galilée*, et s'éteint le 19 janvier 1865, « l'âme sombre et ulcérée, dit M. Tavernier, ses dernières forces raidies par la volonté de l'endurcissement. »

Voilà l'homme public, l'écrivain et sa monstrueuse activité. Et maintenant, si nous le regardons dans sa vie privée, il n'y a plus de monstre : il est bon fils, bon époux, bon père [1]. Il est ami fidèle et dévoué pour le petit nombre, il est vrai, de ceux qu'il appelle ses amis et qu'il a triés sur

[1] Ce qu'il savait de Hegel, il le devait sans doute à Karl Marx, avec qui, depuis deux ans, il avait noué des relations personnelles. Ils se virent à Paris, en 1844. Marx, quand parut le *Système des Contradictions*, fit en ces termes allusion à leurs entretiens :

« Pendant mon séjour à Paris en 1844, j'entrai en relations personnelles avec Proudhon. Je rappelle cette circonstance parce que, jusqu'à un certain point, je suis responsable de sa *sophistication*, mot qu'emploient les Anglais pour désigner la falsification d'une marchandise. Dans de longues discussions souvent prolongées toute la nuit, je l'infestais d'hégélianisme — à son grand préjudice, puisque, ne sachant pas l'allemand, il ne pouvait entendre la chose à fond. Ce que j'avais commencé, M. Karl Grün, après mon expulsion de France, le continua. Et encore, ce professeur de philosophie allemande avait sur moi l'avantage de ne rien entendre à ce qu'il enseignait. »

Le *Système* portait en sous-titre : *Philosophie de la Misère ;* Marx en fit une critique très dédaigneuse, sous ce titre : *Misère de la Philosophie :*

« M. Proudhon a le malheur d'être singulièrement méconnu en Europe. En France, il a le droit d'être mauvais économiste parce qu'il passe pour être bon philosophe allemand. En Allemagne, il a le droit d'être mauvais philosophe, parce qu'il passe pour être le plus fort des économistes français. Nous, en notre qualité d'Allemand, nous avons voulu protester contre cette double erreur. »

[1] De son exil de Bruxelles (Ixelles-les-Bruxelles) il écrit (1er août 1861) à son ami A. Rolland, ancien député de Saône-et-Loire, ces lignes sur V. Hugo (série de lettres publiées pour la première fois cette année) :

« Je vous dirai en passant que je blâme en V. Hugo cette conduite, non seulement comme impolitique, mais comme injuste. Est-il bien à lui, de traîner à sa suite, sa femme, sa fille non encore mariée, ses deux fils qui s'ennuient ; est-il raisonnable, dites-moi, d'imposer cet exil *plus orgueilleux qu'utile* à toute une famille qu'il devrait s'occuper de rendre heureuse et de pourvoir ?...

le volet. Il est d'une probité rigide en affaires ; et l'on est ému du continuel souci qu'il s'impose pour arriver à payer ses dettes [1]. Il a le respect de la femme ; et certaines lettres le montrent prêchant la vertu, comme un directeur de conscience, rôle qu'il aime et qu'il a exercé envers des femmes déchues ou tentées de faillir : à une ancienne maîtresse désireuse de renouer avec lui, il dépeint la joie de la chasteté. Il n'a pas voulu de bénédiction religieuse pour son mariage, ni de baptême pour ses quatre filles ; et d'autre part il n'est pas resté si intransigeant qu'on l'eût cru, témoin cet aveu qu'il livre à la fin de son terrible livre *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise :*

> Ai-je pu faire si bien, avec mon incrédulité, que l'image du Christ ne se glissât chez-moi, jusqu'au lit de ma femme ? Des rigoristes de la démocratie, l'ayant su, m'en avertirent. J'ai répondu : Il y est, qu'il y reste. Les femmes sont toutes amoureuses du Christ... Ai-je pu empêcher aussi le petit bonhomme Noël de faire visite à mes enfants le matin de sa fête et, trois mois après, de leur envoyer, de 200 lieues, les œufs de Pâques ? Il est bien difficile, demandez à Auguste Comte, de ne pas entourer la naissance, le mariage, les funérailles, de quelque cérémonial, qui, si nu qu'on le fasse, révèle à l'instant toute la religion.

Il flagellait rudement les Etatistes ou les hypocrites du type Cousin qui disent n'en vouloir qu'à l'Eglise, et point du tout à la religion. Il voulait qu'on fût logique : si vous voulez une religion, un Dieu, un principe de justice supérieur à l'homme, allez jusqu'au bout, jusqu'à l'Eglise :

> Jamais je n'eusse contesté l'autorité de l'Eglise si, comme tant d'autres qui se font ses compétiteurs, j'admettais pour la justice la nécessité d'une garantie surnaturelle. Je n'aurais pas cette présomption étrange, partant de l'hypothèse que l'idée de Dieu est indispensable à la morale, de me croire plus capable que l'Eglise, plus capable que le genre humain, qui y a travaillé plus de soixante siècles, de réduire en théorie et de réaliser en pratique une telle idée... J'aurais craint surtout d'ébranler chez les autres, par des attaques imprudentes, une garantie que moi-même j'aurais déclarée nécessaire.

Il dit encore :

> Il faut l'avouer : il ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour de nation pour dire : Je possède en moi la justice ; je ferai mes mœurs ; je n'ai pas besoin pour cela d'un Etre suprême et je saurai me passer de religion.

Par conséquent, dès lors que vous voulez une religion,

> Comme, au point de vue religieux, principe de toutes les églises, le catholicisme latin est resté, et de beaucoup, ce qu'il y a de plus rationnel et de plus complet, l'Eglise de Rome, malgré tant et de si formidables défections, est la seule légitime.

Une page qu'il a écrite pour lui-même, cinq ans avant sa mort, et que sa fille aînée n'a retrouvée dans ses papiers qu'en 1904, nous le montre bien tel que nous venons de dire dans sa bonté instinctive, et dans sa volonté obstinée d'endurcissement. Il venait d'apprendre, en même temps, la nouvelle de deux morts, celle d'un frère, mort à 46 ans, et celle d'un vieux parent, Melchior Proudhon, mort à 93 ans, prêtre qui avait apostasié en 89, dès l'origine du mouvement révolutionnaire, était devenu président du club des Jacobins puis vénérable de la loge maçonnique de Besançon (où Proudhon note qu'il a été reçu lui-même), tombé en enfance dans ses deux ou trois dernières années, réconcilié finalement avec l'Eglise, qui « a recueilli là un pauvre trophée », dit Proudhon. Ce vieillard « m'avait témoigné de l'amitié, dit Proudhon, et je la lui rendais. Mais sa mort ne me laisse pas un sentiment aussi profond que celle de mon frère : »

> A cette heure (29 mai 1860), je reste seul de ma famille ; ce qui m'est le plus poignant est que tous les miens sont morts dans le malheur : mon père, ma mère et mes deux frères. Mais la conscience a été bonne : ils ont connu, comme moi, l'amitié et les franches joies du devoir, de l'indépendance et de la famille. Nous n'avons pas été heureux ! Comment finirai-je à mon tour ?... Que je dure encore dix ou quinze ans, que j'achève mon œuvre telle que je la médite et je suis content. Le surplus n'est rien. Pauvre frère ! Pauvre mère ! Pauvre père ! J'aurais voulu cependant leur procurer un peu de bien-être : ils y comptaient, ils avaient droit d'y compter. Je leur ai manqué ! Je ne crois pas qu'il y ait précisément ce que l'on appelle égoïsme dans mon fait ; il y a eu du tempérament. Mes tribulations viennent de là... Je n'ai pas servi les miens comme je l'aurais fait si, après 1848, la réaction avait été moins âpre et moins longue. A pré-

Mon cher ami, je le dirai toujours : Faisons notre devoir et foin de l'amour-propre ! »

Il juge ainsi, dans cette même lettre, l'œuvre de Hugo :

« Je ne crois pas que la postérité, une postérité que je ne porte pas plus loin que l'an 1900, retienne 200 pages de lui. Ce sera un Ronsard, un signe du siècle, que les érudits parcourront pour faire l'histoire littéraire et morale de notre époque ; mais qui restera aussi ignoré que Restif de la Bretonne, Chapelain ou Du Bartas. Qu'il reste quinze ans encore à l'étranger, il assistera à son propre enterrement. »

A propos de Michelet (30 avril 1860) : — « Commencé le Louis XIV de Michelet. *Toujours le même système de dénigrement jacobinique* à l'endroit de la monarchie. Il est vrai que cette race des Bourbons ne vaut pas mieux que la deuxième des Valois ; mais enfin, si les anecdotes m'amusent, si les petits faits m'intéressent, je n'en trouve pas moins que c'est *écorcher l'histoire et son pays.* »

[1] M. Bouglé, prof. (socialiste) à la Faculté des Lettres de Toulouse, dans un art. *La Résurrection de Proudhon*, *Revue de Paris*, 15 sept. 1910 :

« Il importe d'ajouter un trait : bouvier ou typographe, comptable ou journaliste, Proudhon est avant tout une âme d'une honnêteté rare... Le moins bienveillant de ses biographes, M. Arthur Desjardins, ne peut retenir cet aveu : *l'homme-terreur* était décidément le modèle de toutes les vertus privées... Jusqu'au bout, quand il sera tourmenté par le catarrhe, soufflant, toussant, crachant, il ne cessera pas d'abattre sa tâche quotidienne : parce que c'est un besoin, et aussi parce que c'est un devoir... — Souviens-toi comme moi, écrit-il à son frère, que la vie étant un combat, le plus sage est de faire de ce combat notre félicité. — Il est difficile d'être un citoyen juste (Proudhon en semble persuadé) si l'on n'est d'abord un bon père de famille. L'auteur de la *Justice* garde une religion : la religion du foyer... Parce qu'il tient la moralité des individus pour la condition de la justice même, il hait les libertins. Sa conscience reste aussi ferme que son esprit est libre... De tous ses héritiers, s'il avait pu les connaître, ceux-là sans doute auraient été le plus près de son cœur qui font le moins de bruit : les hommes probes et purs, capables de défendre par l'action, au foyer comme à l'atelier, les antiques vertus qui restent, aux yeux de Proudhon, les servantes et les gardiennes de la jeune justice sociale. »

sent, *je ne puis plus reculer, pas même pour mes filles, et je ne le ferai pas.*

Allons, en avant, *et vengeance,* dût-elle ne venir que cent ans après ma mort !

Quel cri !... Comme on aimerait à connaître quelques pages de ce genre, qui nous permissent de scruter plus avant le mystère de cette âme si profondément ulcérée !

Cinq jours avant ces lignes terribles, il écrivait à son ami l'ex-député Rolland (lettres inédites publiées cette année) cette page qui ne manque pas de sens sur la nécessité de l'ascétisme pour la perfection de la vie humaine. Il venait de lire le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ; et il ajoute (24 mai 1860) :

... J'ai bien conclu de tout cela, — de tout ce qu'on appelait au XVII[e] siècle *direction*..., — la nécessité de s'occuper sérieusement de remplacer pour les honnêtes gens de l'avenir *les exercices de la spiritualité chrétienne.* Je comprends que ce n'est pas assez de poser des principes, d'indiquer des règles, de définir le droit et le devoir, d'enseigner la civilité puérile et honnête : il faut encore *faire de la pratique de la vertu* (passez-moi ce mot si mal porté) *une occupation assidue;* il faut, enfin, ne pas se contenter de respecter la morale *grosso modo,* il convient, comme les port-royalistes l'avaient rêvé, d'y apporter un peu de soin, et, si le mot ne se prenait en mauvaise part, de raffinement.

Il faut, dirai-je, travailler à réaliser en nous-mêmes notre idéal ; sans quoi, la vie est une dégringolade continue, et, comme les orangs, après avoir commencé par la gentillesse, nous finissons par la brutalité.

Voilà ce que je me dis, et je vous prie de croire que si je ne commence pas par moi-même, ce n'est pas la bonne volonté qui me manque ; mais le puis-je dans ce milieu infernal ? Puis-je me livrer à l'ascétisme philosophique, socialiste et républicain, quand j'ai devant moi le spectacle des insanités de la contre-révolution *et la haute bêtise de ceux que nous sommes forcés d'avouer pour coreligionnaires et amis?*

Proudhon fit son dernier voyage à Besançon vers la fin de l'automne 1864, peu de semaines avant sa mort. Il avait là un ami des premiers jours, Ch. Weiss, bibliothécaire de la ville. Il lui fit visite. Ils causèrent avec l'émotion de vieux amis qui sentent qu'ils ne se reverront plus. Très affectueusement, et sous le couvert de beaucoup d'éloges, Weiss lui reprochait de n'avoir pu expliquer son fameux : « La propriété c'est le vol. » Proudhon répliqua :

« Pas plus que Descartes n'a pu dire ce que signifiait au juste son *Je pense, donc je suis.* Nous avons été, paraît-il, l'un et l'autre, de grands mystificateurs. »

Weiss reprit : — « Je voudrais savoir si, après avoir cueilli, comme vous l'avez fait, toutes les fleurs et tous les fruits de l'arbre de la science, vous avez encore gardé quelque foi, quelque croyance en Dieu, à l'immortalité de l'âme humaine et à la justice éternelle dans une vie future. »

Proudhon se leva brusquement, serra une dernière fois, en signe d'adieu, la main de son vieil ami, et dit, avant de s'acheminer vers la porte :

« *La vérité que je crois, je ne la sais pas encore.* Je la cherche et la chercherai toujours. Je dis qu'elle est fugitive et mobile, et qu'on la saisit d'autant moins qu'on essaie de la fixer davantage. Quand je serai mort, je prie mes amis de faire mettre sur ma tombe : *Studebat philosophiæ.* »

V. — M. Louis Bertrand dépouille, pour une édition nouvelle des Œuvres de Flaubert, les « carnets » du père de M. Homais et nous en fait lire quelques fragments. *(Revue des Deux Mondes,* 15 juillet).

Flaubert est encore un de ces hommes qui, comme Proudhon, ont volontairement mis un abîme entre leur vie publique ou littéraire et leur vie intime ; qui ont voulu apparaître, aux yeux du monde, raidis dans une attitude olympienne, titanesque. Et il y a des gens qui n'ont su voir en lui que le pontife du naturalisme brutal, dépourvu de sensibilité, le styliste rivé désespérément à sa plume, emmuré dans sa besogne de grammairien, dans son souci de sonorités verbales (« le Christ de la littérature », l'a appelé un jour M. Albalat !).

Vis-à-vis des hommes, il a posé pour l'impassible ; mais la publication, ces années-ci, de ses *Lettres à sa nièce Caroline* a révélé quels trésors de sensibilité bouillonnaient dans cette âme, — et d'une sensibilité presque maladive, excessive, et d'autant plus débordante ici qu'elle affectait plus de se contenir ailleurs.

Vis-à-vis de Dieu, il a posé pour le sceptique. L'a-t-il été autant qu'il l'a voulu paraître ? M. L. Bertrand nous dit que c'est « par une espèce de point d'honneur intellectuel » qu' « il a traîné jusqu'à sa mort le boulet du scepticisme, lui que les élans de son cœur emportaient sans cesse vers les plus audacieuses affirmations et déposaient parfois au seuil du mysticisme. »

Ce cri, par exemple, qui lui échappe, sur le bateau, retour de Tunis et de Constantine où il est allé se documenter avant d'écrire *Salammbô* (avril-mai 1858) :

Que toutes les énergies de la nature, que j'ai aspirées, me pénètrent et qu'elles s'exhalent dans mon livre ! A moi, puissances de l'émotion plastique ! Résurrection du passé, à moi, à moi ! Il faut faire, à travers le Beau, vivant et vrai quand même. Pitié pour ma volonté, Dieu des âmes ! Donne-moi la Force, et l'Espoir !...

Sur quoi M. L. Bertrand note :

Que c'est étrange, cette invocation au « Dieu des âmes », dans la bouche du sceptique qui écrivit *Bouvard et Pécuchet,* du spinoziste qui conçut la première *Tentation de saint Antoine !* N'essayons point de scruter les arrière-fonds de sa conscience : c'est le secret des ténèbres pour nous ! Mais ce cri si émouvant qui lui échappa durant cette veillée d'armes (daté : nuit du samedi 12 juin au dimanche 13, minuit), avant de se jeter dans un énorme labeur de cinq années, nous révèle mieux que toutes les dissertations combien l'art était, pour lui, une chose sérieuse.

Notes crayonnées par Flaubert, à propos de Renan :

Saint Paul de Renan :

Dédié à sa femme, comme la *Vie de Jésus* l'était à sa sœur.

Cette dédicace à deux femmes me paraît caractéristique.

Cette idée-là ne serait pas venue à un homme moins sentimental, plus préoccupé du juste.

Jésus *poète :*

« Tantôt (dit Renan, p. 58) il (Jésus) soutenait qu'il était venu continuer la loi de Moïse, tantôt la supplanter. A vrai dire. c'était là, pour un grand poète comme lui, un détail insignifiant... »

Béranger (note Flaubert là-dessus) a appelé Napoléon le plus grand poète des temps modernes. Augier appelle poète un notaire. Il faudrait pourtant s'entendre sur la signification des mots.

Dédié à la démocratie :

Quel est l'imbécile qui a dit ceci : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde » ? Pas du tout ! Il y a quelqu'un de plus bête qu'un idiot, c'est tout le monde !

L'enthousiasme (du Peuple) est d'autant plus fort que l'idée est plus vague. Puissance des mots : « république, honneur, gloire », etc.

Le Peuple est une expression de l'humanité plus étroite que l'individu, — et la Foule est tout ce qu'il y a de plus contraire à l'homme.

Ce qu'il y a de plus imbécile au monde. ce sont les gens dits moyens, la bourgeoisie intellectuelle, de même que les braves gens sont les plus féroces.

Qu'est-ce que la gloire ? Faire dire beaucoup de bêtises sur son compte.

Une sottise ou une infamie, en se renforçant d'une autre, peut devenir respectable. Collez la peau d'un âne sur un pot de chambre, et vous faites un tambour.

VI. — Parmi les articles qu'a inspirés la célébration du millénaire de Cluny, signaler surtout ceux de dom Cabrol, dans *Etudes* du 20 août, et de M. L. de Contenson, dans *Correspondant* du 25.

C'est une merveilleuse histoire que celle de Cluny ; et combien peu connue ! Feu Achille Luchaire, dans les pages excellentes qu'il lui a consacrées dans la grande *Histoire de France* de Lavisse, ne cite, en fait d'ouvrages à consulter, que trois Allemands : Sackur 1892-94, Ringholz 1884-85, R. Neumann 1879. — Et pourtant, s'écrie dom Cabrol :

Avoir fondé une fédération dont la puissance s'étendit pendant trois siècles sur tous les pays de l'Europe civilisée, et qui a pu compter jusqu'à deux mille monastères ; qui, pendant des siècles, a répandu sur les lettres et sur les arts un éclat incomparable ; qui a exercé son influence non seulement sur le monde religieux, mais encore sur le monde politique et social ; qui a été le bras droit des papes dans leur lutte contre les envahissements de la féodalité, et contre les désordres de l'indiscipline ; avec laquelle les grands feudataires de la couronne, et les rois de France eux-mêmes, ont dû compter ; qui a produit des chefs-d'œuvre artistiques sans nombre ; qui, par-dessus tout, au milieu de ces siècles de ténèbres, de violence et de passion, le dixième, le onzième et le douzième siècle, a été pour des foules innombrables le refuge où elles ont trouvé la paix, et souvent la sainteté : quelle institution pourrait rivaliser avec celle-là ? Et c'est à peine si son nom est connu, c'est à peine si nos historiens y font une rapide allusion dans leurs manuels...

Cluny cependant, à l'origine, ce fut très peu de chose : un humble monastère, comme il s'en fondait si souvent, au moyen âge, sur tous les points de la France. Il y a juste mille ans, dans le courant de l'année 910, Guillaume le Pieux, comte de Gothie et duc d'Aquitaine, l'un des plus puissants féodaux de ce temps, aussi puissant que le roi de France d'alors, conçut le projet de fonder sur ses domaines un monastère dont les habitants prieront Dieu pour lui et les siens. Il mande Bernon, abbé de Baume (près Lons-le-Saulnier) et Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun :

Le duc est alors à Cluny, une de ses nombreuses résidences, un fief qui lui est advenu par héritage, et dont il fait son séjour favori, car le site est pittoresque, et les environs, couverts d'épaisses forêts, offrent au duc d'immenses chasses, où il peut courir à sa guise cerfs et sangliers et autres bêtes sauvages.

Guillaume fait part aux deux abbés de ses projets, et les prie de choisir, sur ses immenses domaines, le lieu le plus favorable à l'érection d'un monastère.

Le choix des deux saints personnages est tôt fait. C'est le fief même de Cluny qu'ils ont désigné. Le duc ne s'attendait pas à ce coup. Cluny, c'est son rendez-vous de chasse, c'est sa résidence de prédilection, c'est là qu'il garde ses meutes de chiens.

— « Eh bien, sire ! répond hardiment l'un des abbés, chassez de Cluny vos chiens pour y mettre des moines. Quand vous vous présenterez devant le tribunal de Dieu, vous aimerez mieux être escorté par les prières des moines que par les aboiements de vos molosses. »

C'est ainsi que, sur cette terre de Cluny, les moines succédèrent aux chiens du puissant duc. La date de fondation est exactement le 11 septembre 910, jour où fut signée la charte de fondation, dans les termes les plus solennels, en son palais de Bourges, en présence de tous les barons de la cour du duc, de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Clermont, de nombreux seigneurs et prélats. Guillaume spécifiait que les moines seraient soustraits à toute domination temporelle, « qu'elle vienne de nous, de nos parents ou même du roi », et de plus, exempts de la juridiction spirituelle des évêques de Mâcon pour ne dépendre que du pape (ce que Guillaume fit ratifier quelques années après par le pape Jean X, au cours d'un pèlerinage à Rome) [1].

A l'abbé Bernon était confié le soin de peupler le nouveau monastère. Bernon y arriva donc avec douze moines, suivant la coutume bénédictine, veuus de son abbaye de Baume. Baume avait embrassé la réforme opérée un siècle auparavant par saint Benoît d'Aniane et dont les statuts furent établis au célèbre concile monastique d'Aix-la-Chapelle en 817.

[1] Synchronismes : la France, à cette date de 910, est encore en proie aux ravages des Normands, dont l'établissement définitif sur notre sol n'est que de 911 ; — en Allemagne, la mort de Charles le Gros, en 888, a marqué le démembrement définitif de l'Empire carolingien, et la mort du dernier Carolingien allemand va ouvrir en 911 une ère d'anarchie ; — l'année d'auparavant, 909, le concile de Trosly (près Soissons) a jeté un cri d'alarme, qui aura du retentissement, contre les maux de l'Eglise : usurpation des biens ecclésiastiques, rapines, insultes contre le clergé, rapts de jeunes filles et de religieuses, unions illicites, parjures, homicides, usure, débauches, bestialité, magie, maléfices, etc.

Au travers de cette effroyable anarchie, une seule puissance debout sans interruption : la papauté ; — au service de cette puissance, à défaut du clergé séculier, très atteint lui-même, la milice monastique.

Par Baume donc, Cluny se rattache à la grande tradition de saint Benoît d'Aniane. Après l'abbé Bernon, la direction du monastère passe à saint Odon (moine, lui aussi, de Baume), qui est abbé de 927 à 942 et qui est le vrai fondateur de Cluny ; qui, de Cluny, propage la réforme dans une série d'autres monastères, en dépit des obstacles accumulés, et rattache ainsi à Cluny les plus illustres abbayes, St-Martial de Limoges, St-Géraud d'Aurillac, St-Benoît-sur-Loire, St-Julien de Tours, St-Pierre-le-Vif de Sens, St-Sauveur de Sarlat, et jusqu'au delà des Alpes, les grands monastères de Pavie, Naples, Salerne, et St-Paul-hors-les-murs.

Après saint Odon, l'abbé Aymar (942-965), homme modeste, de qualités moyennes, qui affermit le bien réalisé par saint Odon ; — puis la série des trois grands abbés qui occupent le siège abbatial pendant près ou plus d'un demi-siècle chacun : saint Mayol ou Mayeul 948-994 ; — saint Odilon 994-1049, qui institue, en 998, pour les moines de son ordre, la commémoraison du 2 novembre, devenue universelle ensuite et si populaire ; — saint Hugues 1049-1109, le plus grand de tous, sinon par le génie et l'originalité, au moins par les grandes choses qu'il accomplit durant les soixante années de son abbatiat, époque de l'apogée de Cluny ; ami et compagnon de luttes de saint Pierre Damien, de saint Grégoire VII, du B. Urbain II (l'un et l'autre moines de Cluny); arbitre des papes, des empereurs et des rois ; qui se vit offrir la papauté et la refusa : sur quoi M. Luchaire dit que « la dignité pontificale ne lui aurait pas donné plus de pouvoir qu'il n'en possédait sur la chrétienté » ; — après lui, Pierre le Vénérable, abbé de 1122 à 1157, fait encore belle figure parmi la lignée des abbés de Cluny : au point de vue littéraire, c'est même lui dont l'influence a été la plus considérable, et c'est sous son abbatiat que Cluny atteint son plus vaste développement (environ 2.000 maisons filles de Cluny). — Avec Pierre le Vénérable disparaît le dernier des grands abbés de Cluny ; après lui, décadence rapide et irrémédiable ; le flambeau passe en d'autres mains : saint Bernard fonde la réforme de Cîteaux [1].

La nouveauté de Cluny, ce qui contribua à en faire une telle puissance, c'est que, pour la première fois depuis l'origine des Ordres monastiques, datant cependant de plusieurs siècles, il se trouva là une congrégation organisée, une hiérarchie. Ceci ne s'était jamais vu, et n'avait pas été prévu par la règle bénédictine. La règle du Mont-Cassin est écrite pour un monastère, et l'idée d'une association quelconque entre les divers monastères n'y est même pas formulée : chaque monastère est autonome, chaque abbé est indépendant. Entre les monastères qui pratiquent la même règle, il y aura les liens de la fraternité, mais aucune subordination de monastère à monastère, aucune hiérarchie, aucune idée de fédération. Le monastère est comme un petit Etat, parfait et complet en lui-même, dont l'abbé est le chef responsable : c'est l'image de la cité antique, jouissant de tous ses droits et de son autonomie.

Ce système de monastères isolés s'est développé, partout, sans que personne songe à y rien changer, durant les trois siècles qui suivent la mort de saint Benoît. Saint Benoît d'Aniane, au IXe siècle, songe bien à resserrer l'union entre les divers monastères de sa réforme ; mais son idée n'arrive pas à réalisation.

C'est à Cluny seulement qu'elle sera reprise, mûrie, adaptée par les abbés à un nouvel état de choses, non point tout d'un coup sans résistance, mais à force d'essais successifs, de tâtonnements (ce n'est que sous saint Hugues que l'organisation fut pleinement constituée), non point par esprit d'ambition chez les abbés, ni même seulement pour assurer le maintien de la réforme une fois adoptée et prévenir tout esprit de retour vers un régime plus mitigé, — mais dans l'intérêt temporel même des monastères et pour sauvegarder leur indépendance en les organisant suivant le principe même de la hiérarchie féodale.

Tout dut, en effet, entrer alors dans le moule féodal. Par ce temps de morcellement indéfini de la juridiction et de la souveraineté, le système d'isolement eût été désastreux pour les monastères aussi bien que pour les cités et les individus. Un monastère réduit à ses propres forces était presque fatalement livré en proie à l'ambition du seigneur voisin, ou à la jalousie des prélats ecclésiastiques. Il suffit d'ouvrir l'histoire monastique au moyen âge pour constater à chaque pas la trace lamentable des abus ou des scandales qui furent la conséquence de cet état de choses. La liberté ou l'autonomie des monastères, excellentes en principe, devenaient, dans l'état de la société aux Xe et XIe siècles, des conditions désastreuses, — tandis que, au contraire, une fois sous la protection de Cluny, un monastère, si modeste qu'il fût, prieuré, doyenné ou simple celle, devenait intangible.

Dom Cabrol proteste spirituellement contre l'abus des centenaires. Il est certain qu'on célèbre beaucoup de centenaires qui ne s'imposaient guère, comme ceux de Proudhon ou de Maurice de Guérin, relatés plus haut. D'autre part, les centenaires sont une utile occasion, pour quantité de

[1] Lors de la grande sécularisation de 1790, l'Ordre de Cluny ne comptait plus que 301 religieux. — Au cours des vingt-quatre ans que fonctionna la Commission des Réguliers (1766-1790), c'est l'Ordre de Cluny qui subit, proportionnellement, le déchet le plus considérable ; et, pas plus pour Cluny que pour les autres Réguliers, ce n'est la Commission qui est responsable de tout cet effondrement : le relâchement doit en prendre sa lourde part de responsabilité.

Au cours de ces vingt-quatre années donc, l'Ordre de Cluny a passé de 671 religieux à 301 ; l'Ordre de Cîteaux, de 1.873 à 1.624 ; — la Congrégation de Saint-Maur, de 1.917 à 1.652 ; — les Cordeliers, de 2 395 à 1.544 ; — les Capucins, de 4.397 à 2.674 ; — les Récollets, de 2.534 à 1.558 ; — les Dominicains, de 1.441 à 1.001 ; — les Génovéfains, de 662 à 567 ; — les Chartreux, de 1.004 à 821 ; etc. (Chiffres donnés par l'abbé Sicard d'après Archives nationales, *Revue des Deux Mondes* du 15 nov. 1909, *La Vieille France monastique, ses derniers jours*).

gens, de repasser leur histoire, de se rappeler des vérités ou des souvenirs que l'on ne médite jamais sans profit [1]. Qui se plaindrait chez nous que l'on célébrât dans onze ans le centenaire de la mort de Joseph de Maistre ? Mais voici les Allemands qui se sont mis à inaugurer cette année la mode non plus seulement des centenaires ou même des cinquantenaires, mais des quarantenaires ! Il est vrai que leur histoire les a si peu habitués à des succès comme ceux d'il y a quarante ans ! Il est vrai aussi que peut-être ont-ils la crainte de n'être plus là pour célébrer le cinquantenaire ! Ils n'ont pas célébré le cinquantenaire de Rosbach [2]. Qu'ils n'aillent pas croire que nous escomptons ici un Iéna futur : c'est un souci que nous leur laissons et dont ils s'acquittent suffisamment, témoin le livre si retentissant où un des leurs *(Jena oder Sedan ?)* se demandait naguère si l'Allemagne est en train d'aller vers un nouvel Iéna ou vers un nouveau Sedan. Mais, sans envisager des perspectives d'effondrement soudain, il ne manque pas, parmi eux, de gens qui savent fort bien quels germes de dissolution travaillent leur bâtisse impériale.

A la mode des centenaires Dom Cabrol propose de substituer celle des millénaires. Voilà qui s'appelle un remède radical : « De combien de jubilés cela nous débarrasserait, et que de centenaires célébrés en notre siècle, auxquels dans cinq cents ans on ne songera plus ! »

Cluny ne renaîtra pas de ses cendres ; nos gouvernants y mettraient bon ordre... Mais, du moins, que nos contemporains oublieux et frivoles gardent un souvenir pour ce grand ordre de Cluny, qui fut la plus puissante fédération religieuse que le monde ait jamais connue, et pour ce coin de terre où s'épanouit, pendant des siècles, la vie chrétienne, dans toute l'austérité de ses vertus et dans tout l'éclat de sa sainteté.

VII. — Un centenaire qui a été pour plusieurs de nos périodiques l'occasion de bien belles pages, c'est celui du P. d'Alzon, fondateur des Augustins de l'Assomption. Lire surtout le magistral article *(Revue Augustinienne,* 15 juillet) [3] où le P. Edm. Bouvy rappelle le programme du P. d'Alzon, qui était le programme même de saint Augustin : *Beata vita est gaudium de veritate,* trouver dans la vérité la joie de la charité : chercher la vérité, cultiver la science, non point pour nous-mêmes, non point dans un but égoïste et personnel, non point comme une fin (ce qu'elle ne saurait être, puisque, telle que nous l'atteignons, elle n'est qu'un pâle reflet de la Vérité substantielle), mais comme génératrice de charité, — et de charité d'abord envers Dieu, puis envers le prochain, puisque la science nous est donnée de Dieu pour le bien des autres, pour la communion des saints : la science chrétienne, ainsi entendue, « est doublement vassale de la charité théologale, vassale de la charité amour de Dieu et vassale de la charité amour du prochain. »

Et contre les excès de l'étude, dit encore le P. Bouvy,

La grande sécurité n'est point dans l'ignorance dédaigneuse ou pusillanime, ni dans l'effleurement rapide de toutes les questions, ni dans le goût des lectures frivoles ou simplement distrayantes, mais précisément dans les difficultés mêmes que l'étude, j'entends l'étude des choses divines, nous présente ; dans l'heureuse violence qu'elle fait à la légèreté de l'esprit, dans l'activité incessante où elle le retient, dans la discipline et la persévérance qu'elle lui impose, dans les humiliations qu'elle inflige souvent à la raison, dans les actes de foi qu'elle provoque, dans les oraisons jaculatoires qu'elle inspire, et principalement dans cette admirable conversion de la science en amour, qui est son but sublime. Tous ces avantages, l'étude superficielle, sans véhémence et sans intensité, ne les procure pas. Comme elle ne répond plus adéquatement à la définition de l'étude, elle n'est pas même l'accomplissement suffisant de la loi du travail imposée à tous les hommes. Elle n'occupe qu'à moitié l'intelligence et la vie ; elle est, en somme, une demi-oisiveté, elle prend une teinture de mille connaissances dont elle fait parade ; en somme, elle n'arrive qu'à cette demi-science prétentieuse et décisionnaire, germe de tant d'apostasies. Nous croyons plus sûr de travailler à la sueur de notre front, et nous avons cette confiance que, plus l'effort sera laborieux, moins l'orgueil aura de prise sur nos intelligences.

[1] Sur le centenaire, célébré cette année, de la naissance de Balmès, voir *Etudes* du 5 sept. (L. Roure).

[2] Rosbach, 1757. — Cinquante ans après, ce fut le traité de Tilsit, où la Prusse ne dut qu'à l'intercession pressante d'Alexandre Ier de Russie de n'être pas rayée définitivement du rang des nations (Tilsit, 7 juillet 1807; Iéna, 14 octobre 1806).

[3] Nous recommandons aux theologiens, dans ce même fascicule de l'excellente Revue, un travail du P. Unterleidner, mené avec un entrain vraiment triomphal, sur la *Causalité des Sacrements* et les fondements de la théorie thomiste.

LITURGIE

Q. — Un dimanche de novembre, dans toutes les églises de France on dira une messe de *Requiem* pour suppléer aux fondations volées. Cette messe est-elle permise dans une chapelle semi-publique où l'on ne chante la grand'messe que dans les fêtes solennelles ? Ne peut-on pas croire que plus le nombre de messes célébrées sera grand, mieux on répondra aux intentions du Pape ?

R. — *Salvo meliori judicio,* nous pensons que le Pape, en parlant des *églises* de France, a visé les églises paroissiales. Mais si d'autres églises ou chapelles étaient également spoliées de leurs messes fondées, on pourrait y remplacer la messe du jour par celle de *Requiem.*

Mais quelle messe de *Requiem ?* Celle du 2 nov. avec une seule oraison, qui sera *Deus veniæ largitor.* (Cf. *Ami,* 1909, p. 524).

Q. — Aux 2es Vêpres des 1res et 2es classes, fait-on mémoire d'un simple ayant mémoire le lendemain à Laudes et à la messe ?

Si oui, dans le même cas ferait-on mémoire d'un jour *Infra octavam* non privilégié, qui a simple mémoire le lendemain ?

R. — Les 2es Vêpres des 1res classes n'admettent jamais la mémoire d'un simple, ni d'un *Infra*

octavam, quand même on en ferait l'office le lendemain ; à fortiori, s'il n'est que commémoré à Laudes et à la messe. « In secundis autem Vesperis festi prædicti (1ae cl.) fit commemoratio de duplici, semiduplici et Dominica sequentibus, et non de aliis. » (Rubr. gén. du Brév., tit. IX, n. 4).

Aux 2es Vêpres des 2es classes, on fait mémoire d'un simple, mais non d'un *Infra octavam*, à moins qu'on en récite l'office le lendemain. « In secundis autem Vesperis (2ae cl.) fit commemoratio de quocumque sequenti festo, etiam simplici, et de die infra octavam, si de ea fieri debeat officium die sequenti. » *(Ibid.*, n. 6).

En recourant aux Rubriques, comme vous le voyez, on trouverait bien des fois la solution des cas qui nous sont proposés.

Q. — 1° Le décret S. R. C. *in Atrebaten*. 5 juin 1908 publié dans l'*Ami* 1908, p. 745, donne une règle générale concernant la concurrence d'un *infra octavam* avec un office précédent, du moins s'il s'agit d'une octave ordinaire. Cette règle s'applique-t-elle au 30 décembre quand on y fait l'office *de die infra octavam Nativitatis ?* Par exemple, en 1911, le 29 décembre, aux 2es Vêpres de saint Thomas, faudra-t-il faire mémoire de l'octave de Noël, qui a l'office le lendemain, par l'antienne et le verset des 1res Vêpres de Noël, comme l'indique le décret de 1908 pour les octaves ordinaires ?

2° Nouvelle difficulté pour le 30 décembre 1911, aux 1res Vêpres de saint Sylvestre. D'après le décret S. R. C. n. 3843 du 5 février 1895 et le décret *in Atrebaten*. 5 juin 1908, il semble qu'il faille mettre d'abord la mémoire du jour *infra octavam Nativitatis*, en tant que *concurrent*, puis celle du dimanche, enfin celles des autres octaves. Cependant le décret du 11 décembre 1897 (postérieur au décret 3843), qui a modifié les rubriques du Bréviaire, n'a apporté aucune modification à celle qui fait faire la mémoire du dimanche avant celles des 4 octaves. Est-ce manque de précision, ou exception voulue ?

R. — Ad I. Le cas est prévu par la rubrique spéciale placée au Bréviaire (édit. de 1909) en tête du jour *Infra octavam Nativitatis*. Quand la fête de saint Thomas célébrée sur semaine est suivie de l'office *infra octavam* de Noël, « In II Vesp. S. Thomæ omnia dicuntur sicut in II Vesp. diei Nativit. (rit. dupl.). Cap. et reliqua de S. Thoma. Deinde fit comm. Oct. Nativit. et aliarum Oct. », sans mention de changement d'antienne et de verset. Du reste, l'antienne et le verset des 1res Vêpres de Noël ne conviendraient pas, comme on peut s'en rendre compte en s'y reportant, et l'on devra prendre ceux des 2es Vêpres comme à l'ordinaire, au lieu de suivre la règle générale fixée par le décret d'Arras en 1908.

Ad II. Par exception aussi à l'ordre des mémoires réglé par le décret général du 5 février 1895, n. 3843, quand l'office de l'*Infra octavam* de Noël tombe le samedi, quoiqu'il soit en concurrence, sa mémoire ne vient qu'après celle du dimanche aux 1res Vêpres de saint Sylvestre. C'est ce qu'enseigne la rubrique spéciale du Bréviaire avant le 29 décembre, et aussi un décret du 29 mai 1900 *in Parentin. et Polen.*

Q. — 1° A la célébration d'un mariage, le prêtre, curé ou délégué, qui reçoit le consentement des parties peut-il régulièrement faire célébrer la messe *pro sponso*, et conséquemment faire donner la bénédiction nuptiale, par un autre prêtre ?

2° *Post factum*, comment devrait se faire le partage de l'honoraire du mariage entre le curé qui a reçu le consentement des époux et l'autre prêtre qui a célébré la messe pour eux ?

R. — Ad I. Oui, le curé peut recevoir le consentement des fiancés, prononcer le *Conjungo vos*, et déléguer un autre prêtre pour dire la messe de mariage et donner la bénédiction nuptiale. Car la célébration des noces et la messe de mariage ne sont pas connexes ; elles peuvent légitimement être séparées. — Mais d'autre part il ne pourrait se réserver de donner lui-même la bénédiction des époux, s'il ne dit en même temps la messe, car la rubrique du Missel indique clairement que c'est le même célébrant qui offre le saint sacrifice et donne la bénédiction. « Dicto *Pater noster*, sacerdos antequam dicat *Libera nos, quæsumus, Domine*, stans in cornu epistolæ versus sponsum et sponsam ante altare genuflexos, dicit super eos sequentes orationes. » Et encore : « Sacerdos, antequam populo benedicat, conversus ad sponsum et sponsam dicat... »

Mais si c'est un délégué du curé qui reçoit le consentement des époux, à part le cas où il aurait obtenu la faculté de subdéléguer un autre prêtre, il doit dire la messe et bénir à l'exclusion de tout autre. Car personne ne peut donner la bénédiction nuptiale qu'en vertu d'une permission expresse du curé (ou de l'Ordinaire) : autrement il serait suspens *ipso jure*. (Cf. Conc. Trid., sess. 24, *De ref.*, ch. 1).

Ad II. L'honoraire de la messe, tel qu'il est fixé par le tarif diocésain ou, à son défaut, par l'usage, revient au célébrant ; tout le reste appartient au curé.

Q. — 1° Quand on consacre un autel, faut-il que les colonnettes qui relient le sol à la table d'autel et supportent celle-ci, soient d'une seule pierre ?

2° Un autel consacré, dont la table n'est supportée que par 5 colonnettes non reliées entre elles par des arceaux et laissant absolument vide le dessous de l'autel, est-il en règle ?

3° La tige de fer qui relie les deux charnières de la lunule est sortie de sa place, de façon que les 2 parties de la lunule se sont séparées. Devait-on la bénir de nouveau après avoir remis en place cette tige ?

4° Un simple diacre expose le Saint-Sacrement. Il faut prendre l'hostie dans le ciboire pour la mettre dans la lunule. Peut-il le faire ?

5° On peut réciter des prières en langue vulgaire devant le Saint-Sacrement, pourvu qu'elles soient approuvées. Si je les emprunte à un Manuel de piété approuvé par l'Ordinaire de l'imprimeur, est-ce suffisant ? Ou bien faut-il que l'Ordinaire du lieu où je suis les ait approuvées lui-même ?

R. — Ad I. Les colonnettes sur lesquelles repose la table d'autel peuvent être d'un seul bloc ou formées de plusieurs parties reliées ensemble par le ciment. C'est le sentiment que nous avons exposé déjà en 1903 dans les *Ephémérides Liturgiques*, p. 558, et que la S. R. C. a consacré par un